DIPLÔME D'ETAT DE SAGE-FEMME

Université de Montpellier
Faculté de Médecine
Montpellier-Nîmes

Approuvées par le Conseil Pédagogique du juin 2019
Et le Conseil de gestion de l'UFR le juin 2019

DEPARTEMENT de MAÏEUTIQUE – Sites d'enseignement de Montpellier et de Nîmes

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

Arrêté ministériel du 19/07/2011- JO du 10/08/2011

BO du MESR du 25 août 2011.

Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé

Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

JORF n°0134 du 13 juin 2018

Le **diplôme de formation générale en sciences maïeutiques** sanctionne **la première partie des études en vue de l'obtention du diplôme d'État de Sage-femme**, délivré par les universités habilitées, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé de la Santé ; il comprend **6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens**, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé (PACES) 60 ECTS.

Les étudiants prennent une inscription au début de chaque année universitaire.
Les étudiants admis à s'inscrire en seconde année du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques sont:

- **Les étudiants reçus au concours de PACES en filière maïeutique ;**
- **Les étudiants en intégration directe selon l'application de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ;**
- **Les étudiants de DFGSMa 2 redoublants.**

Les étudiants inscrits dans la présente formation effectuent un service sanitaire (SSeS) dans les conditions prévues au titre VII du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique.

- **Les objectifs de formation du service sanitaire sont**:

  - Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque;
  - Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé;
  - Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées;
  - Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

- **Les compétences à acquérir** représentent des objectifs d'enseignement et de formation relevant de la santé publique avec des contenus théoriques et la réalisation d'actions concrètes et sont:

  1- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention auprès de populations ciblées en lien avec les priorités de santé publique;

  2- Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs partagés avec une personne ou un groupe de personnes;

  3- Concevoir et mettre en œuvre une évaluation de l'action.

Les enseignements conduisant au DFGSMa comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et l'accomplissement de stages.

Les enseignements sont organisés par discipline et en partie de façon intégrée, sous forme d'Unités d'Enseignements articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation, ils comprennent :

- Les Unités d'Enseignement du Tronc commun qui représentent au minimum 80 % et au maximum 90 % du total des enseignements.

- Des unités librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation ou des unités d'enseignement libres.

La mutualisation des enseignements entre les filières de la première année commune aux études de santé est favorisée.

Une partie des items des enseignements magistraux afférents au programme du premier cycle des études de maïeutique concourent à la formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action de prévention dans le champ du SSeS.

Les unités d'enseignement dont les ECTS peuvent contribuer à la validation du service sanitaire pour la formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action, sont les UE « Santé publique», «Santé-société-humanité», «Tissu sanguin, Système immunitaire», «Obstétrique, Maïeutique», «Agent Infectieux–hygiène», «Gynécologie».

L'action de prévention du SSeS est inscrite dans l'unité d'enseignement clinique du second cycle.

1- MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES DE LA 2EME ANNEE DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSMa2)

• La 2ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques **(DFGSMa2)** est composée :

- d'un **T**ronc **C**ommun d'**E**nseignement (**TCE**) (54 ECTS)

  dont **21 ECTS** mutualisés avec la 2ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales.

- et d'**UE libres** (6 ECTS) choisies dans l'offre de formation,

- pour un total de 60 ECTS pour l'année universitaire ;

soit 30 ECTS par semestre.

Les étudiants en maïeutique suivent à l'issue de la PACES et avant la reprise des cours un **STAGE D'INITIATION AUX SOINS INFIRMIERS** effectué sous la conduite des cadres infirmiers, d'une durée de 4 semaines. La première semaine est essentiellement consacrée à la connaissance du monde hospitalier, des principes d'hygiène hospitalières et de sécurisation du parcours de soins et à l'entrainement par simulation basse et haute-fidélité aux gestes de soins.

Les enseignements sont assurés sous forme de cours magistraux (soit en présentiel, soit dématérialisés par l'intermédiaire de supports numériques) de travaux dirigés (enseignements dirigés) ou de travaux pratiques. Pour chaque UE des supports supplémentaires peuvent être fournis aux étudiants sur l'ENT de l'Université de Montpellier : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc…

L'étudiant en Maïeutique doit inscrire obligatoirement pour chaque année de son parcours de formation, un **TEMPS DE TRAVAIL D'INTERET PERSONNEL ENCADRE** (TIPE), contractualisé auprès d'un enseignant référent de la discipline maïeutique. Le suivi de ce travail s'intègre dans le portfolio de l'étudiant. Le temps de travail moyen généré par cette activité est estimé à 350 heures étudiants annuelles.

Au cours des 4 semestres du DFGSMaïeutiques (DFGSMa 2 et DFGSMa 3) l'étudiant valide ~~en parallèle le **C2i niveau 1 (les modalités de contrôle et de connaissances du C2i figurent dans le B.O.n°15**~~

~~du 14 avril 2005) et~~ l'**AFGSU** (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) de **niveau 2 et les compétences de C2i/Pix**

Le TCE est constitué :

• de **17 Unités d'Enseignements Théoriques indépendantes**, dont **15 NE SE COMPENSENT PAS ENTRE ELLES.**

Se compensent entre elles:

- En S3, les UE Système Cardio-vasculaire et UE Appareil respiratoire composent l'UE Moyenne Cardio-Respiratoire,

- En S4, les UE Tissu Sanguin (Hématologie) et UE Tissu Sanguin Immunologie bases fondamentales composent l'UE Moyenne Tissus Sanguins,

• et de **3 Unités d'Enseignements Cliniques correspondant à des stages qui seront effectués par l'étudiant au sein des services hospitaliers.**

- 1 UE de Démarche Clinique et Technique de Soins Généraux
- 1 UE de Suivi Post-Natal Mère-enfant
- 1 UE de Suivi Per-Natal Maïeutique

Les 2 UE libres - une par semestre seront choisies par l'étudiant à partir de la liste fixée par l'UFR de médecine ou le département de maïeutique ;
L'inscription aux UE libres est organisée en collaboration avec les scolarités de l'UFR de médecine.

Chaque UE libre est indépendante, à l'exception de **l'UE « formation aux fonctions de tuteur qualifié » qui comprend deux parties indissociables**. Cette UE, permet de valider 6 ECTS pour les deux semestres. Afin de valider cette UE, il convient de valider 3 modules pédagogiques, ainsi constitués par :

- un « Contrôle continu » (assiduité aux formations pédagogiques transversales et disciplinaires, évaluation des activités réelles sur le « terrain » toute l'année universitaire) -Noté sur 40 ;
- la présentation d'un « Mémoire » (selon des normes rédactionnelles enseignées en cours d'année, relatant les activités, les motivations et le vécu du tuteur) Noté sur 20 ;
- et une « Prestation orale » (présentation en cinq minutes d'un sujet, exercice ou QCM exposé en cours d'année par le tuteur lors d'une séance de tutorat) Notée sur 20.
- Chaque module doit être validé indépendamment.
- Pour valider ses deux UE optionnelles, l'étudiant devra avoir obtenu au moins la moyenne à chacun des trois modules, tout(s) module(s) non validé(s)le renvoyant en seconde session pour ce (ou ces) seul(s) module (s).

Pour les autres UE libres, les modalités de contrôle de connaissance seront publiées au plus tard un mois après la rentrée universitaire. Une session de rattrapage est organisée, sauf en cas de contrôle continu.
Une inscription administrative est requise pour valider l'inscription de l'étudiant dans l'UE.

• Le TCE de la 2ème année du DFGSMaïeutiques repose sur un principe de **non-compensation entre 2 semestres consécutifs pour une même UE et pour une même année d'études**, imposé par son organisation et défini comme suit :

- Chaque UE peut comporter différentes disciplines ou entités pédagogiques. **Au sein d'une même UE, un principe de compensation globale** s'applique.

  Pour exemple l'UE d'Obstétrique & Maïeutique regroupe les entités pédagogiques suivantes :

  - Obstétrique
  - Physiologie
  - Anatomie Obstétricale

- **Chaque UE fera l'objet d'un examen écrit ou sur tablettes SiDE-S et/ou Oral** regroupant les disciplines correspondantes. Des coefficients pourront être attribués aux différentes disciplines de l'UE.

- Les TP et ED peuvent faire l'objet de questions (questions théoriques, exercices d'application, etc.) lors des épreuves écrites des UE.

- **La présence en TP et en ED est obligatoire**.

  Concernant les TP et les ED, seules les absences dument justifiées **et en lien avec un évènement dont le caractère est imprévisible** sont prises en compte.

Les étudiants bénéficient pour les absences **dument justifiées** (maladie, évènement familial justifié), d'une **période d'absence totale autorisée, dénommée franchise**, applicable aux enseignements dirigés et aux travaux pratiques, **de cinq jours (7h jour) pour l'année universitaire.**

Les étudiants doivent faire parvenir par la voie de leur choix, à la secrétaire chargée de la gestion de leur scolarité, les documents justificatifs de leur absence dans un délai maximal de 48 heures. **Passé ce délai aucun justificatif ne sera plus accepté et l'étudiant sera considéré en absence irrégulière.**

1.1 EVALUATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)-VALIDATION DES UE OBLIGATOIRES

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury. La composition du jury figure en annexe. Cette organisation respecte la charte des examens de l'université de Montpellier.

Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif : une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session de rattrapage au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE non validées. **Des examens anticipés pourront être organisés au cours des deux semestres.**

Pour valider une UE, l'étudiant doit obtenir une **moyenne générale supérieure ou égale à une note équivalente à 10/20. L'UE est alors définitivement acquise et capitalisable, sous réserve des conditions de redoublement exposées ultérieurement.**

- Dans le cas des **UE désignées ci-dessous :**

  UE SHS Spécifique Maïeutique (Droit-Législation)

  UE Obstétrique & Maïeutique

constituées de plusieurs disciplines**, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, <u>les disciplines de l'UE se compensent entre elles,</u>**

Il n'y a pas de note éliminatoire.

- Pour les **UE du tronc commun désignées ci-dessous comme se compensant entre elles:**

  - En S3 les UE Système Cardio-vasculaire et UE Appareil respiratoire, constituent l'UE Moyenne Cardio-Respiratoire,

  - En S4 les UE Tissu Sanguin (Hématologie) et UE Tissu Sanguin Immunologie bases fondamentales, constituent l'UE Moyenne Tissus Sanguins,

En cas de non-validation (note de l'UE Moyenne pour ces disciplines <10/20) <u>l'étudiant repasse la ou les UE de la discipline</u>, <u>pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne à la première session d'épreuves.</u>

Deux sessions d'examens sont donc organisées pour les épreuves écrites et Evaluation Clinique (sous forme d'Examen Clinique Objectif Structuré ou CEX[1]).

A l'issue du premier semestre, l'étudiant a communication des notes qu'il a obtenues.

Il est rappelé la souveraineté du jury pour les délibérations.

La deuxième session d'épreuves est organisée dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats du deuxième semestre.

[1] CEX (Clinical Evaluation Exercise) où l'enseignante précepteur de l'étudiant peut s'adjoindre autant que de besoin une sage-femme praticienne n'exerçant aucune activité pédagogique au sein de l'école.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau suivant, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage.

Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

1.2. ORGANISATION DES EPREUVES THEORIQUES

Se reporter aux tableaux récapitulatifs page suivante:

TABLEAU 1: SITE ENSEIGNEMENT DE MONTPELLIER

TABLEAU 2 : SITE ENSEIGNEMENT DE NÎMES

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016 — **SITE ENSEIGNEMENT de MONTPELLIER**

Type de diplôme : DFGSMa2 en vue de l'Obtention du Diplôme d'Etat de Sage-femme

Code VDI :

Code VET :

Règle de compensation composante : type de compensation ☐ Semestrielle ☐ Annuelle

Valorisation de l'ABJ : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de l'ABI : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de la dispense :

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2						
					Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			
Libellé	**Type (UE/ ECUE)**	**UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix / bonus**	**ECTS**	**Stage Nbre Heures**	**CM**	**TD**	**TP**	**à distance**	**Nature et nombre**	**Durée**	**%**	**%**	**Nature et nombre**	**Durée**	**Nature et nombre**	**Durée**	**%**	**%**	**Nature et nombre**	**Durée**	
Semestre 3																					
UE SHS 2 Spécifique Maïeutique (Psychologie- Sociologie - Anthropologie)	UE	O	**2**		*X*							*100*	*1 Ecrit*	*1h*				*100*	*1 Ecrit*	*1h*	
UE SHS 3 Spécifique Maïeutique (Droit-Législation)	UE	O	**1**		*X*				*1 E (DM) 1Oral*	*30'*	*20*	*80*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*				*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*	
UE Santé Publique * Démarche Prévention & Recherche	UE	O	**1**		*X*				*1 E (DM) 1Oral*	*30'*	*20*	*80*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*				*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*	
UE Gynécologie *	UE	O	**3**		*X*							*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*				*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*	
UE Obstétrique&Maïeutique (Obstétrique, Physiologie, Anatomie)	UE	O	**3**		*X*	*X*	*X*	*X*				*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h30*				*100*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h30*	
UE Obstétrique&Maïeutique Sémiologie Clinique de Maïeutique	UE	O	**1**		*X*	*X*						*1*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*				*1*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*	
UE Pédiatrie (Néonatalogie, Puériculture)	UE	O	**4**		*X*	*X*						*1*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h30*				*1*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h*	
UE Sémiologie générale	UE	O	**2**		*X*	*X*		*X*	Quizz et e-learning		*25*	*75*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette*	*1h*	
UE Système Cardiovasculaire 3 ECTS	UE	O	**5**		*X*	*X*	*X*					*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette ou Oral si <15 étudiants (Med et Maï)*	*1h*	**Note: UE Moyenne Cardio-Respiratoire Moyenne exigée des 2 UE >10/20**
UE Appareil respiratoire 2 ECTS	UE	O			*X*	*X*	*X*				*20*	*80*	*Tablette*	*1h30*				*100*	*Tablette*	*1h*	
UE Cliniques Stages **dont Techniques de Soins Généraux Infirmiers**	UE	O	**5**	150h					*Validation compétences sur proposition du maître de stage*			*Validation générale des compétences par Directrice*			*Validation compétences sur proposition du maître de stage*			*Validation générale des compétences par Directrice*			
C2i "Bureautique"	UE	O	**0**				*X*		*A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION présence, 50% par l'évaluation*			*Modalités de validation : 50% sur la*										
UE libres	UE	**Au choix**	**3**		*X*							*Modalités de CC selon l'UE*						*Modalités de CC selon l'UE*			
UE mutualisées avec Médecine			**30**																		

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2						
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix / bonus	ECTS	Stage Nbre Heures	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	
Semestre 4																					
UE Autres Appareils: Digestif, Locomoteur, Neurosensoriel, Revêtement Cutané	UE	O	**3**		*X*							*100*	*Tablette ou Papier*	*1h30*				*100*	*Tablette ou Papier*	*1h30*	
UE Obstétrique&Maïeutique Sémiologie Clinique de Maïeutique	UE	O	**2**		*X*	*X*	*X*		*1 ECOS*	*Stations Soins 45'*	*50*	*100*	*Tablette ou Papier*	*1h*	*1 ECOS*	*Stations Soins 45'*	*50*	*100*	*Tablette ou Papier*	*1h*	
		O				*X*			*1 ORAL*	*Interrog lit patiente Restitut 1h*	*50*				*1 ORAL*	*Interrog lit patiente Restitut 1h*	*50*				
UE Hormonologie - Reproduction*	UE	O	**5**		*x*	*x*						*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette*	*1h*	
UE Rein et voies urinaires	UE	O	**4**		*x*	*x*						*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette*	*1h*	
UE Tissu sanguin*: hématologie (TSH)	UE	O	**3**		*x*	*x*			*ED*			*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette ou Oral si <20 étudiants (Med et Maï)*	*1h*	**Note: UE Moyenne Tissus Sanguins Moyenne exigée des 2 UE >10/20**
UE Tissu sanguin: Immunologie bases fondamentales *(TSBF)	UE	O	**2**		*x*	*x*						*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette ou Oral si <30 étudiants (Med et Maï)*	*1h*	
UE Cliniques Stages Per et post-natal	UE	O	**8**	240h					*Validation compétences sur proposition du maître de stage*			***Validation définitive des compétences par Directrice***			*Validation compétences sur proposition du maître de stage*			***Validation définitive des compétences par Directrice***			
UE libres	UE	**Au choix**	**3**									*Modalités de CC selon l'UE*						*Modalités de CC selon l'UE*			
C2i "Bureautique"	UE	O	**0**				***X***		*A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2.* ***TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION présence, 50% par l'évaluation*** ***Modalités de validation : 50% sur la***												
			30																		
UE * **dont des Items contribuent à l'Enseignement Théorique du Service Sanitaireen santé à hauteur de 1,5 ECTS**	UE			25h																	
obligatoire		O																			
facultatif		F																			
à choix		X																			

SITE D'ENSEIGNEMENT DE NÎMES Modalités de Contrôle des Connaissances DFGSMa2 2019-2020

Type de diplôme : DE SAGE-FEMME	Code VDI :
Mention :	Code VET :
Parcours :	

Valorisation de l'ABJ : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de l'ABI : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de la dispense :

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2						
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix	ECTS	Coef	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)		
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	
Semestre 3																					
UE Gynécologie *	UE	O	**3**		X							100	tablette ou papier	1h				100	tablette ou papier	1h	
UE Obstétrique & Maïeutique (Obstétrique, Embryologie, Anatomie)	UE	O	**3**		X	X	X	X				100	tablette ou papier	1h30				100	tablette ou papier	1h30	
UE Obstétrique & Maïeutique (Sémiologie clinique de Maïeutique)	UE	O	**1**		X	X	X		évaluation clinique			100	évaluation clinique					100	évaluation clinique		
UE Pédiatrie (Néonatalogie, Puériculture)	UE	O	**4**		X	X	X	X				100	tablette ou papier	1h30				100	tablette ou papier	1h	
UE Santé publique* **- Démarche de Recherche**	UE	O	**1**		X							100	tablette ou papier	1h				100	tablette ou papier	1h	
UE SHS2 Spécifique maïeutique (Psychologie - Sociologie-Anthropologie)	UE	O	**2**		X							100	oral ou papier	1h				100	papier	1h	
UE SSH3 spécifique maïeutique (Droit, législation)	UE	O	**1**		X							100	tablette ou papier	1h				100	tablette ou papier	1h	
UE Sémiologie clinique générale	UE	O	**2**		X	X		X	Quizz et e-learning		25	75	Tablette	1h				100	Tablette	1h	
UE Sytème Cardiovasculaire	UE	O	**5**		X	X	X					100	tablette	1h				100	tablette ou oral si <15 étudiants (méd et maï)	1h	note globale moyenne des 2UE
UE Appareil respiratoire	UE	O			X	X	X				20	80	tablette	1h30				100	tablette	1h	
C2i "Bureautique"	UE	0	**0**				X		A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION Modalités de validation : 50% sur la présence, 50% par l'évaluation												
UE libre	UE	AU CHOIX	**3**									Modalités de CC selon l'UE						Modalités de CC selon l'UE			
UE Cliniques	UE	O	**5**			X	X		évaluation clinique				validation stage		évaluation clinique				validation stage		

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2						
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix	ECTS	Coef	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	
Semestre 4																					
UE Autres appareils : locomoteur, digestif, neurosensoriel, dermatologique	UE	O	**3**		X							100	tablette ou papier	1h30				100	tablette ou papier	1h30	
UE Obstétrique & Maïeutique (Sémiologie clinique de Maïeutique)	UE	O	**2**		X	X	X					100	évaluation clinique					100	évaluation clinique		
UE tissu sanguin : immunologie bases fondamentales* 3 ECTS	UE	O	**5**		X							100	tablette	1h				100	tablette ou oral si <20 étudiants	1h	note globale moyenne des 2UE
UE tissu sanguin : hématologie* 2 ECTS		O			X	X	X					100	tablette	1h					tablette ou papier si <30 étudiants	1h	
UE Hormonologie - Reproduction*	UE	O	**5**		X							100	tablette	1h				100	tablette	1h	
UE Rein et voies urinaires	UE	O	**4**		X							100	tablette	1h				100	tablette	1h	
C2i "Bureautique"	UE	0	**0**				X		A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION Modalités de validation : 50% sur la présence, 50% par l'évaluation													
UE libre	UE	AU CHOIX	**3**									Modalités de CC selon l'UE						Modalités de CC selon l'UE			
UE Cliniques	UE	O	**8**						évaluation clinique				validation stage		évaluation clinique				validation stage		
AFGSU 1er niveau	UE	O																			
							X	X													
* UE dont les items contribuent à l'enseignement thérique du Service Sanitaire en Santé à hauteur de 1,5 ECTS					25h																

1.3. VALIDATION DES UE CLINIQUES (stages) DU TRONC COMMUN

Durant les **semestres 3 et 4**, l'étudiant devra effectuer :

- un stage de Démarche clinique et techniques de soins généraux de **120 h** en milieu hospitalier ; ce **stage obligatoire** permettra à l'étudiant de créditer **4 ECTS ;**

- **270 h de stage** de **Sémiologie maïeutique pré-per et/ou post-natal** mère-enfant; ce **stage obligatoire** permettra à l'étudiant de créditer **9 ECTS dans le cadre de l'UE Stage de Sémiologie maïeutique .**

Au total, à l'issue de l'année universitaire l'étudiant devra avoir acquis 13 ECTS.

Un carnet de stage identifie les objectifs pédagogiques transversaux et spécifiques de chaque stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation ; celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir.

La validation des stages est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure assurant la formation de sage-femme ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que le stage est effectué en totalité.

Aucune absence en stage n'est admise.

En cas de force majeure ou de maladie, un justificatif est exigé. Le service de scolarité et le lieu de stage doivent être avertis le jour même de l'absence, par téléphone, courriel ou tout autre moyen adapté à la situation de l'étudiant.

Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapage sur les congés hebdomadaires ou l'ensemble des congés annuels, selon des modalités fixées par l'équipe pédagogique.

1.4. VALIDATION DE LA 2ème ANNEE du DFGSMaïeutique – Admission en DFGSMa3

Chaque UE validée par le jury est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire.
Les différentes UE composant un semestre ne se compensent pas entre elles.
Le semestre est acquis par l'obtention de la moyenne générale à chacune des UE le composant.

Conformément à la décision du conseil d'administration de l'université, le jury, peut attribuer souverainement des points de jury.
Ces points de jury ne figureront pas en tant que tels sur le relevé de notes.
Pour l'attribution de points de jury, le jury peut prendre en considération tout ou partie du dossier universitaire de l'étudiant, incluant les évaluations de stage, le taux de participation aux ED, le comportement général de l'étudiant avec les services administratifs, etc…

Il n'est pas attribué de mention.

Après la communication des résultats, les étudiants qui souhaitent consulter leurs épreuves sur tablette électronique, devront s'adresser à la scolarité pour obtenir le nom des responsables SiDE-S de l'UE.

Pour les épreuves écrites sur papier, le nom des correcteurs sera transmis aux étudiants afin qu'ils puissent prendre rendez-vous avec eux.

L'étudiant ajourné en première session doit représenter en session 2 toutes les UE des épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.

La validation de la 2ème session se fait dans les mêmes conditions que celles de la 1ère session. Elle est organisée dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats du second semestre.

La 2ème session peut également être organisée selon les possibilités dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats de chaque semestre.

Les évaluations de la seconde session seront organisées soit sous forme d'examen écrit, tablettes SiDE-S et/ou oral.

Pour être admis en troisième année du DFGSMaïeutique, l'étudiant doit avoir validé :

1-La totalité des UE d'enseignements théoriques et cliniques; **cependant une dette d'une UE est admise sur les UE théoriques portant sur l'enseignement du tronc commun, ainsi qu'une dette sur les UE cliniques.**

Cette UE "de dette" d'enseignement théorique sera évaluée en DFGSMa3 lors des évaluations semestrielles prévues par les MCC de l'année du DFGSMa2.

Pour les UE Cliniques, cette dette de stage ne peut pas représenter plus de 60 h de stage soit 2 ECTS maximum.

Cette dette de stage devra obligatoirement être compensée avant la session de rattrapage du DFGSMa3.

Toutes les UE théoriques et cliniques doivent être validées pour être admis en 2ème cycle des études.

2-Les 2 UE optionnelles indépendantes

~~**Le C2i** non validé à l'issue du DFGSMa2 **devra impérativement l'être à la fin du DFGSMa3.**~~

En cas de <u>non validation de plusieurs des UE</u> du tronc commun et/ou des UE libres optionnelles à l'issue de la 2ème session d'examens, l'étudiant redouble la 2ème année du DFGSMa.

Il est cependant admis qu'il conserve le bénéfice des UE acquises et l'AFGSU et capitalise ainsi les crédits qu'il a obtenus à l'issue des deux sessions d'examens.

Les étudiants ayant redoublé le DFGSMa2 doivent repasser les UE non validées.

Les étudiants ayant redoublé le DFGSMa2 pourront s'inscrire à deux UE libres de DFGSMa3 par anticipation, sous réserve d'avoir validé 2 UE libres de DFGSMa2 en fonction de capacité d'accueil de l'UE choisie.

En ce qui concerne les UE cliniques, afin de permettre à l'étudiant de conserver sa dextérité technique, les équipes pédagogiques pourront lui proposer d'effectuer des périodes de stage, dans le cadre de la démarche clinique pré, per et post natale.

- **En cas d'absence pour motif de force majeure dûment justifiée à une ou plusieurs épreuves de contrôle continu de la 1ère session, l'étudiant doit se présenter à la 2ème session de la ou des UE à laquelle il a été absent.**

L'absence ajourne obligatoirement le candidat à la session. LES ABSENCES POUR CONGES ANNUELS NE SONT PAS RECEVABLES.

Le département de Maïeutique de Montpellier-Nîmes est pédagogiquement engagé dans la mise en œuvre de modalités d'évaluation des connaissances des étudiants dans le cadre du Système Informatique Distribué d'Evaluation en Santé (SiDE-S). L'intégration au SiDE-S permet une égalité d'évaluation entre les étudiants en Médecine et en Maïeutique, en particulier pour les évaluations des UE communes à 100%.

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

Étudiants en difficulté où à statut particulier :

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du Responsable Pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus.

De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi femmes enceintes, en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation.

Échanges ERASMUS

L'organisation pédagogique du premier cycle des études de Maïeutique ne permet pas aux étudiants de participer à un échange ERASMUS.

2- MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES DE LA 3EME ANNEE DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSMa3):

• La 3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques **(DFGSMa3)** est composée :

- d'un **T**ronc **C**ommun d'**E**nseignement (**TCE**) (54 ECTS)

  dont **23 ECTS** mutualisés avec la 3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales.

- et d'**UE libres** (6 ECTS) choisies dans l'offre de formation,

- pour un **total de 60 ECTS pour l'année universitaire** ;

soit **30 ECTS par semestre**.

Au cours des 4 semestres du DFGSMaïeutique (DFGSMa2 et DFGSMa3) l'étudiant valide ~~en parallèle le **C2i et**~~ l'**AFGSU** (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) de niveau 2 **et les compétences de C2i/Pix**

.

Selon les modalités précisées par l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, l'étudiant de DFGSMa3 poursuit l'acquisition de connaissances fondamentales thématiques qui seront mobilisées en vue de la mise en œuvre et de la réalisation de l'action d'une action de prévention ciblée selon les problématiques définies comme prioritaires ou en lien avec des besoins identifiés et selon les territoires et les publics cibles.

Les enseignements sont assurés sous forme de cours magistraux (soit en présentiel, soit dématérialisés par l'intermédiaire de supports numériques) de travaux dirigés (enseignements dirigés) ou de travaux pratiques.
Pour chaque UE des supports supplémentaires peuvent être fournis aux étudiants sur l'ENT de l'Université de Montpellier : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc…

L'étudiant en Maïeutique doit inscrire obligatoirement pour chaque année son parcours de formation, un **TEMPS DE TRAVAIL D'INTERET PERSONNEL ENCADRE** (TIPE), contractualisé auprès d'un enseignant référent de la discipline maïeutique. Le suivi de ce travail s'intègre dans le portfolio de l'étudiant et dans le suivi personnalisé du mémoire de fin d'études. Le temps de travail moyen généré par cette activité est estimé à 350 heures annuelles.

Le TCE est constitué :

• de **15 Unités d'Enseignements Théoriques indépendantes**, **NE SE COMPENSANT PAS ENTRE ELLES.**

• et d'**Unités d'Enseignements Cliniques correspondant à des stages qui seront effectués par l'étudiant au sein des services hospitaliers dans le domaine clinique du:**

- Suivi Prénatal Maïeutique
- Suivi Per-Natal Maïeutique
- Suivi Post-Natal Mère-enfant

Les 2 UE libres:

- une par semestre : seront choisies par l'étudiant à partir de la liste fixée par l'UFR de médecine et le département de maïeutique. Les modalités de contrôle de connaissances sont propres à chaque UE libre. **L'inscription aux UE libres est organisée en collaboration avec les scolarités de l'UFR de médecine.**

Pour chaque UE libre, les modalités de contrôle de connaissance seront publiées au plus tard un mois après la rentrée universitaire. Une session de rattrapage est organisée, sauf en cas de contrôle continu.
Une inscription administrative est requise pour valider l'inscription de l'étudiant dans l'UE.

Validation des UE de Master1 (M1) L'étudiant a la possibilité de **valider une UE du Master1 d'un parcours recherche (Biologie-Santé, SHS, Sciences et numériques pour la santé, Sciences Statistiques pour la Santé).** Cette UE suivie sur un semestre du DFGSMa3 capitalise 6 ECTS pour la validation des UE libres de DFGSMa3. Lors de l'examen terminal, l'obtention d'une note comprise entre 8/20 et 10/20 permet l'obtention des 6 ECTS dans le parcours maïeutique uniquement, l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 permet l'obtention de 6 ECTS dans le parcours maïeutique et de 5 ECTS dans le parcours recherche. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20, il est ajourné dans le parcours maïeutique.

Une inscription administrative est requise

• Le TCE de la 3ème année du DFGSMaïeutique repose sur un principe de **non-compensation entre 2 semestres consécutifs pour une même UE et pour une même année d'études**, imposé par son organisation et défini comme suit :

- Chaque UE peut comporter différentes disciplines ou entités pédagogiques. **Au sein d'une même UE, un principe de compensation globale** s'applique.

Pour exemple l'UE d'Obstétrique & Maïeutique regroupe les entités pédagogiques suivantes :

- Obstétrique
- Embryologie
- Anatomie Obstétricale

- **Chaque UE fera l'objet d'un examen écrit ou sur tablettes SiDE-S** et/ou oral regroupant les disciplines correspondantes. Des coefficients pourront être attribués aux différentes disciplines de l'UE.
- Les TP et ED peuvent faire l'objet de questions (questions théoriques, exercices d'application, etc.) lors des épreuves écrites des UE.
- **En lien avec leurs stages en milieu professionnel, les étudiants documentent un portfolio thématique. Celui-ci est évalué périodiquement par l'enseignant référent pédagogique de l'étudiant. La note obtenue peut participer au contrôle continu ou contrôle terminal de l'UE pour laquelle il est en référence.**
- **La présence en TP et en ED est <u>obligatoire</u>**.

  Concernant les TP et les ED, seules les absences dument justifiées **et en lien avec un évènement dont le caractère est imprévisible** sont prises en compte.

Les étudiants bénéficient pour les absences **dument justifiées** (maladie, évènement familial), d'une **période d'absence totale autorisée, dénommée franchise**, applicable aux enseignements dirigés et aux travaux pratiques, **de cinq jours (7h jour) pour l'année universitaire.**

Les étudiants doivent faire parvenir par la voie de leur choix, à la secrétaire chargée de la gestion de leur scolarité, les documents justificatifs de leur absence dans un délai maximal de 48 heures. **Passé ce délai aucun justificatif ne sera plus accepté et l'étudiant sera considéré en absence irrégulière.**

2. 1 EVALUATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)-VALIDATION DES UE OBLIGATOIRES

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury. La composition du jury est indiquée en annexe. Cette organisation respecte la charte des examens de l'université de Montpellier.

Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif.
Une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session de rattrapage au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE non validées.
Des examens anticipés pourront être organisés au cours des deux semestres.

La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans les tableaux suivants, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage.

Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

Pour valider une UE, l'étudiant doit obtenir une **moyenne générale supérieure ou égale à une note équivalente à 10/20.**

L'UE est alors définitivement acquise et capitalisable, sous réserve des conditions de redoublement exposées ultérieurement.

- Dans le cas des **UE désignées ci-dessous :**

  UE SHS Spécifique Maïeutique

  UE Obstétrique & Maïeutique,

constituées de plusieurs disciplines**, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, <u>les disciplines de l'UE se compensent entre elles.</u>**

Il n'y a pas de note éliminatoire.

En cas de non-validation (note moyenne <10/20) l'étudiant repasse la ou les disciplines de l'UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne à la première session d'épreuves.

- Dans le cas de l'**UE Sémiologie Maïeutique,** l'étudiant est évalué par une épreuve orale ou écrite ou sur tablette se rapportant à un cas clinique, **<u>et</u>** soit :

  - une évaluation clinique objectif structuré (ECOS),
  - une ou des évaluations cliniques en situation, en présence d'une patiente (CEX[2] ou OSLER[3]),

---

[2] CEX (Clinical Evaluation Exercise) où l'enseignante précepteur de l'étudiant peut s'adjoindre autant que de besoin une sage-femme praticienne n'exerçant aucune activité pédagogique au sein de l'école.

[3] OSLER (Objective Structured Long Examination Record) où l'enseignante tuteur de l'étudiant **s'adjoint obligatoirement** une sage-femme praticienne n'exerçant aucune activité pédagogique au sein de l'école.

- l'évaluation de rapports de stage "Restitution Clinique" portant sur la rédaction de l'observation de cas cliniques **associée à l'analyse de partogramme** et de leur bibliographie de référence.

L'équipe pédagogique de chacune des écoles, en fonction de l'organisation des stages, porte à la connaissance des étudiants à la rentrée universitaire, le choix des épreuves, celles-ci pourront être affectées de coefficients.

L'épreuve se rapportant au cas clinique (oral ou écrit), la restitution clinique, l'analyse de partogrammes et les épreuves cliniques et/ou ECOS, sont validées si la moyenne des notes est supérieure ou égale à 10/20.

Deux sessions d'examens sont organisées pour les épreuves constituantes de l'UE Sémiologie Maïeutique.

A l'issue du premier semestre, l'étudiant a communication des notes qu'il a obtenues.

L'étudiant ajourné en première session doit représenter en session 2 toutes les UE épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.

La validation de la 2ème session se fait dans les mêmes conditions que celles de la 1ère session.

La deuxième session d'épreuves est organisée dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats du deuxième semestre, elle peut également être organisée selon les possibilités dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats de chaque semestre.

Les évaluations de la seconde session seront organisées soit sous forme d'examen écrit, tablettes SiDE-S et/ou oral.

2.2. ORGANISATION DES EPREUVES THEORIQUES

Se reporter aux tableaux récapitulatifs page suivante:

TABLEAU 3: SITE ENSEIGNEMENT DE MONTPELLIER

TABLEAU 4 : SITE ENSEIGNEMENT DE NÎMES

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 15 septembre 2016 — **SITE ENSEIGNEMENT de MONTPELLIER**

Type de diplôme : DFGSMa3 en vue de l'Obtention du Diplôme d'Etat de Sage-femme — Code VDI :

Code VET :

Règle de compensation composante : type de compensation ☐ Semestrielle ☐ Annuelle

Valorisation de l'ABJ : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de l'ABI : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro

Valorisation de la dispense :

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2					
					Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)		
Libellé	**Type (UE/ ECUE)**	**UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix / bonus**	**ECTS**	**Stage Nbre Heures**	**CM**	**TD**	**TP**	**à distance**	**Nature et nombre**	**Durée**	**%**	**%**	**Nature et nombre**	**Durée**	**Nature et nombre**	**Durée**	**%**	**%**	**Nature et nombre**	**Durée**
Semestre 5																				
UE Santé Publique Biomédecine quantitative LCA	UE	O	3		X	X			*Présence obligatoire E(ateliers et Auto-évaluation)*	*Tous les ateliers*	*20*	*80*	*Tablette*	*1h*	*Contrôle Continu 1ère session conservé*		*20*	*80*	*Tablette*	*1h*
UE BMCTTM Bases Moléculaires,Cellulaires et Tissulaires des Traitements Médicamenteux	UE	O	2		X							*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette*	*1h*
UE de l'Agent Infectieux à l'hôte* 1 Partie Générale	UE	O	4		X							*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Oral **si moins de 10 étudiants** (y compris médecine) sinon 1h tablettes*	*1h*
UE Nutrition	UE	O	3		X							*100*	*Tablette*	*1h*				*100*	*Tablette*	*1h*
UE Obstétrique&Maïeutique (Obstétrique, Développt fœtus, Anat, Anesthésiologie, Pharmaco)	UE	O	2		X	X	X	X	*E(Portfolio PEC Mère-Nouveau-né)*	*Stage Sem1*	*20*	*80*	*1 Ecrit ou Tablette*	*1h30*	*E(Portfolio PEC Mère-Nouveau-né)*	*Stage Sem1*	*20*	*80*	*1 Ecrit ou Tablette (note du CC >10/20 conservée)*	*1h00*
UE Obstétrique&Maïeutique (Sémiologie Clinique de Maïeutique)	UE	O	1		X	X	*Stage Clinique*					*1*	*Clinique et/ou Ecrit ou Tablette*	*1h*				*1*	*Clinique et/ou Ecrit ou Tablette*	*1h*
UE Santé Publique Démarche de Recherche	UE	O	1		X	X						*1*	*1 Ecrit et/ou Oral*	*1h*				*1*	*1 Ecrit et/ou Oral*	*1h*
UE Cliniques Stages Cliniques Pré, Per et Post-natal	UE	O	11	**330h**								*Validation compétences sur proposition du maître de stage*						*Validation compétences sur proposition du maître de stage*		
UE libre	UE	**Au choix**	3						*Modalités de CC selon l'UE*						*Rattrapage selon l'UE (sauf si contrôle continu exclusif)*					
C2i "Bureautique"	UE	O	**0**				**X**		*A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2.* ***TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION 50% par l'évaluation*** ***Modalités de validation : 50% sur la présence,***											
UE mutualisées avec Médecine			**30**																	

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2					
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoireO / facultativeF/ à choixC / bonusB	ECTS	Stage Nbre Heures	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)		
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée
Semestre 6																				
UE Génétique Médicale	UE	O	2		x	x			présence TD obligatoire	Tous les ED	10	90	Tablette	1h	Contrôle Continu 1ère session conservé			90	1 h écrite ou tablettes (selon nombre d'étudiants sur décision des responsables pédagogiques)	1h
Sciences Humaines et Sociales SSH*	UE	O	3		x							100	Tablette	1h				100	Oral **si moins de 10** (y compris médecine) si>10 étudiants= 1h tablettes	1h
UE Immunopathologie - Immunointervention*	UE	O	2		x	x						100	Tablette	1h				100	Oral **si moins de 20 étudiants** (médecine compris) si>20 étudiants = 1h tablette	1h
UE de l'Agent Infectieux à l'hôte* Partie 2	UE	O	3		x	x			présence ED obligatoire		5/20	15/20	Tablette	1h				100	Oral **si moins de 10 étudiants** (médecine compris) si >10 étudiants =1h tablette	1h
UE Obstétrique&Maïeutique (Obstétrique, Développt fœtus, Anat, Anesthésiologie, Pharmaco)	UE	O	5		x	x	x	x	E (Portfolio PEC Mère-Nouveau-né)	Stage Sem2	20	80	1 Ecrit ou Tablette	1h30	E (Portfolio PEC Mère-Nouveau-né)	Stage Sem2	20	80	1 Ecrit ou Tablette	1h
UE Obstétrique&Maïeutique (Sémiologie Clinique de Maïeutique)	UE	O	1		x	x	x	x	E (Eval Clinique Accouchée Nné) E(Rest.Clin.,Partogrammes)	Stage Sem2 Année universitaire	75	25	1 Ecrit ou Tablette	1h	E (Eval Clinique Accouchée Nné) E(Rest.Clin.,Partogrammes)	Stage Sem2 Année universitaire	75	25	1 Ecrit (notes du CC>10/20 conservée)	1h
UE Anglais (obtention du niveau requis)	UE	O	1		x	x			Présence, O(Exposés et Présent. Articles BJM)	Tous les Cours	100							100	1 Ecrit	1 h
UE Cliniques Stages Pré, Per et Post-natal	UE	O	10	300h								Validation compétences sur proposition du maître de stage						Validation compétences sur proposition du maître de stage		
UE libres	UE	Au choix	3						Modalités de CC selon l'UE									Modalités de CC selon l'UE		
C2i "Bureautique"	UE	O	0				X		A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION Modalités de validation : 50% sur la présence, 50% par l'évaluation											
AFGSU niveau 2		O				x	x		Validation Présentiel et participation aux tests											
			30	630h																
UE * dont des Items contribuent à l'Enseignement Théorique du Service Sanitaireen santé à hauteur de 1,5 ECTS	UE			25h																

SITE D'ENSEIGNEMENT DE NÎMES Modalités de Contrôle des Connaissances DFGSMa3 2019-2020

Type de diplôme : DE SAGE-FEMME	Code VDI :
Mention :	Code VET :
Parcours :	
Valorisation de l'ABJ : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro	
Valorisation de l'ABI : ☐ Neutralisation ☐ Note à zéro	
Valorisation de la dispense :	

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2					
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix	ECTS	Coef	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)		
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée
Semestre 5																				
UE Obstétrique & Maïeutique (Obstétrique-Anesthésie)	UE	O	2		X	X	X	X				100%	Ecrit ou tablette	1h30				100%	Ecrit ou tablette	1h
UE Sémiologie clinique de Maïeutique	UE	O	1		stage + TP							100%	1épreuve clinique et/ou Ecrit ou tablette	1h				100%	épreuve clinique et/ou Ecrit ou Tablette	1h
UE Santé publique, Démarche de recherche	UE	O	1		X	X	X					100%	E(Portfolio)					100%	Ecrit et /ou Oral	1h
UE Agent infectieux 1 * **Partie générale**	UE	O	4		X							100%	Tablette	1h				100%	Tablette ou si < 10 étudiants (étudiants médecine compris) => Oral	1h
UE Santé publique, Démarche de recherche Biomédecine quantitative	UE	O	3		X	X			Présence obligatoire ateliers et autoévaluation		20%	80%	Tablette	1h	CC 1ère session conservé		20%	80%	Tablette	1h
UE Nutrition *	UE	O	3		X							100%	Tablette	1h				100%	Tablette	1h
UE BMCTTM (Bases Moléculaires, Cellulaires et Tissulaires des Traitements Médicamenteux)	UE	O	2		X							100%	Tablette	1h				100%	Tablette	1h
UE libre	UE	A CHOIX	3						Modalités de CC selon l'UE						Modalités de CC selon l'UE					
C2i "Bureautique"	UE	0	**0**				X		A valider avant la fin du DFGSMa3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSMa2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION Modalités de validation : 50%sur la présence, 50%par l'évaluation											
UE Cliniques	UE	O	11					Stage	validation du stage / présence, compétences						validation du stage / présence, compétences					
			30																	

Elément évalué									SESSION 1						SESSION 2					
Libellé	Type (UE/ ECUE)	UE/ECUE obligatoire / facultative/ à choix	ECTS	Coef	Nature				Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)			Contrôle continu (CC)			Contrôle terminal (CT)		
					CM	TD	TP	à distance	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée	Nature et nombre	Durée	%	%	Nature et nombre	Durée
Semestre 6																				
UE Obstétrique & Maïeutique (Obstétrique-Anesthésie)	UE	O	5		X	X	X	X				100%	Ecrit ou tablette	1h30				100%	Ecrit ou tablette	1h
UE Sémiologie clinique de Maïeutique	UE	O	1		stage + TP							100%	1 épreuve clinique et/ou Ecrit					100%	1 épreuve clinique et/ou Ecrit	
UE Génétique médicale	UE	O	2		X	X			présence TD		10%	90%	Tablette	1h	CC 1ère session conservé		10%	90%	E (papier ou tablette) (selon le nbre d'étudiants sur décision des responsables pédagogiques)	1h
UE Immunopathologie	UE	0	2		X	X						100%	Tablette	1h				100%	si < 20 étudiants (étudiants médecine compris) => O si >20 étudiants (tablette) => E	1h
UE Agent infectieux 2 *-Partie spécifique	UE	O	3		X	X			ED obligatoires		5/20	15/20	Tablette	1h				100%	Tablette ou si < 10 étudiants (étudiants médecine compris) => Oral	1h
UE SHS	UE	O	3		X							100%	Tablette	1h				100%	si < 10 étudiants (étudiants médecine compris) => O si >10 étudiants (tablette) => E	1h
UE Anglais (Démarche de recherche)	UE	O	1		X	X			Présence, oral			100%						100%	Epreuve écrite 1h	1h
UE libre	UE	AU CHOIX	3						Modalités de CC selon l'UE						Modalités de CC selon l'UE					
C2i "Bureautique"	UE	0	**0**				X		A valider avant la fin du DFGSM a3 donc fortement conseillé de le valider en DFGSM a2. TP obligatoire de 2h en salle informatique, dont 115 MINUTES D'EVALUATION Modalités de validation : 50% sur la présence, 50% par l'évaluation											
UE Cliniques	UE	O	10		stage + TP				validation du stage / présence, compétences						validation du stage / présence, compétences					
AFGSU 2ème niveau		O				X	X		Validation sur présentiel et participation + test											
* UE dont les items contribuent à l'enseignement thérique du Service Sanitaire en Santé à hauteur de 1,5 ECTS						25h														
			30																	

2.3. VALIDATION DES UE CLINIQUES (stages) DU TRONC COMMUN

Durant les **semestres 5 et 6**, l'étudiant devra effectuer:

- **630 h de stages dans le domaine des Cliniques Maïeutiques Pré, Per et Post-natales**, **mais également dans celui de la santé génésique des femmes**, cela dans l'objectif de développer les compétences professionnelles nécessaires à la surveillance de la grossesse, la pratique de l'accouchement, le suivi post-partum de la mère et du nouveau-né ainsi que dans la surveillance médicale de la santé génésique des femmes.

Ces stages réalisés en milieu hospitalier universitaire et en secteur libéral permettent à l'étudiant de capitaliser 21 ECTS.

Un carnet de stage identifie les objectifs pédagogiques transversaux et spécifiques de chaque stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation ; celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir.

Les crédits européens correspondant aux stages sont attribués dès lors que les stages sont effectués en totalité et sont validés par le responsable de stage.

La validation des stages est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure assurant la formation de sage-femme ou son représentant, sur avis du responsable de stage.
Tous les stages doivent être validés pour passer dans l'année supérieure.

Aucune absence en stage n'est admise.

En cas de force majeure ou de maladie, un justificatif est exigé. Il doit être transmis par la voie de leur choix, à la secrétaire chargée de la gestion de leur scolarité, les documents justificatifs de leur absence dans un délai maximal de 48heures. Passé ce délai aucun justificatif ne sera plus accepté et l'étudiant sera considéré en absence irrégulière.

Le service de scolarité et le lieu de stage doivent être avertis le jour même de l'absence, par téléphone, courriel ou tout autre moyen adapté à la situation de l'étudiant.

Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapages sur les congés hebdomadaires ou l'ensemble des congés annuels, selon des modalités fixées par l'équipe pédagogique.

2.4. VALIDATION DE LA 3ème ANNEE du DFGSMaïeutique – ADMISSION en DFA SMa1

Chaque UE validée par le jury est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire.

Les différentes UE composant un semestre ne se compensent pas entre elles. Le semestre est acquis par l'obtention de la moyenne générale à chacune des UE le composant.

Conformément à la décision du conseil d'administration de l'université, le jury, peut attribuer souverainement des points de jury. Ces points de jury ne figureront pas en tant que tels sur le relevé de notes. Pour l'attribution de points de jury, le jury peut prendre en considération tout ou partie du dossier universitaire de l'étudiant, incluant les évaluations de stage, le taux de participation aux ED, le comportement général de l'étudiant avec les services administratifs, etc… Il n'est pas attribué de mention.

Après la communication des résultats, les étudiants qui souhaitent consulter leurs épreuves sur tablette électronique devront s'adresser à la scolarité pour obtenir le nom des responsables SiDE-S de la discipline.
Pour ce qui concerne les épreuves sur papier, le nom des correcteurs sera transmis aux étudiants afin qu'ils puissent prendre un rendez-vous avec eux.

Pour être admis en deuxième cycle des études de Maïeutique préparant au diplôme d'État DE Sage-femme (grade Master), l'étudiant doit avoir validé :

1-La totalité des UE d'enseignements théoriques et cliniques; **aucun report n'est admis du fait du changement de cycle d'études.**

2-Pour les UE Cliniques, aucune dette de stage n'est admise. Si dette il y a, elle devra obligatoirement être compensée avant la session de rattrapage du DFGSMa3.

Toutes les UE Théoriques et Cliniques doivent être validées pour être admis en 2ème cycle. Dans le cas contraire, l'étudiant redouble la 3ème année du DFGSMaïeutique.

3-Les 2 UE optionnelles indépendantes doivent toutes être validées

4-L'AFGSU de niveau 2 obtenue.

~~5 **Le C2i** non validé à l'issue du DFGSMa2 **devra impérativement l'être à la fin de du DFGSMa3**~~**.**

5- **Les compétences de C2i/Pix bureautique devront être validées pour accéder au niveau supérieur de certification informatique demandé en second cycle, la certification ne conditionne pas le passage dans l'année ou le cycle supérieur**

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

Dans l'éventualité du redoublement, l'étudiant conserve le bénéfice des notes supérieures ou égales à la moyenne, et capitalise ainsi les crédits qu'il a obtenus à l'issue des deux sessions d'examens pour les UE, de même que pour les UE libres, le C2i et l'AFGSU niveau 2.

• **En cas d'absence pour motif de force majeure dûment justifiée à une ou plusieurs épreuves de contrôle continu de la 1ère session, l'étudiant doit se présenter à la 2ème session de la ou des UE à laquelle il a été absent.**

L'absence ajourne obligatoirement le candidat à la session. LES ABSENCES POUR CONGES ANNUELS NE SONT PAS RECEVABLES.

Le département de Maïeutique de Montpellier-Nîmes est pédagogiquement engagé dans la mise en œuvre de modalités d'évaluation des connaissances des étudiants dans le cadre du Système Informatique Distribué d'Évaluation en Santé (SiDE-S). L'intégration au SiDE-S permet une égalité d'évaluation entre les étudiants en Médecine et en Maïeutique, en particulier pour les évaluations des UE Communes à 100%.

Étudiants en difficulté où à statut particulier :

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du Responsable Pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus.

De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi femmes enceintes, en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation.

Échanges ERASMUS

L'organisation pédagogique du premier cycle des études de Maïeutique ne permet pas aux étudiants de participer à un échange ERASMUS.

3- COMPOSITION DU JURY D'ÉPREUVES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES CREDITS.

DEPARTEMENT de MAÏEUTIQUE de MONTPELLIER –NÎMES

COMPOSITION du JURY et CAC DFGSMaïeutique 2 et 3		
Président	Président Commission du DGFSMa 2 et 3	Pr. M. Mondain
Membres	Enseignant GYNECO-OBSTETRIQUE	Pr. B. Hedon (PU-PH) Pr. P. Marès (PU-PH)
	Représentant la Commission Pédagogique du DFGSMédicales	Pr. S. Lumbroso (PU-PH)
	Enseignant CARDIOLOGIE	Pr. A. Perez-Martin (PU-PH)
	Enseignant Biochimie-Biologie IBMM	Dr. Le Gallic (MCU)
	Enseignant ANATOMIE	Dr. G. Captier (PU-PH)
	Directrice et Directrice Adjointe du Département	V. Courtin V. Lecointe-Jolly
	Sages-femmes Enseignantes en Maïeutiques en charge du 1er cycle au sein du Département	C. Maigne V.Lecointe E. Caumette S. Laurent S. Inidry M. Ferrer
	Sages-femmes Coordinatrices en Maïeutique chargées de l'accueil en stage des étudiants	A. Chabert A. Pétroff